

COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE BOXE

BAREME COTISATIONS/AFFILIATIONS & LICENCES
COTISATIONS SAISON 2018 - 2019

COTISATIONS 2018/2019

AFFILIATIONS

AFFILIATION CR, CD, CLUB, CLUB UNIVERSITAIRE, MILITAIRE et F.C.S.A.D.	60
FORFAIT AFFILIATION ECOLE DE BOXE (1 Pdt, 1 TG, 1 SG; Prévôt ou BEES)	180
DROIT ET REDEVANCE FORFAITAIRE à valoir sur la 1ère réunion (remboursés sur la 1ère réunion)	160

BUREAU

MEMBRE DE COMITE D'ASSOCIATION : CR/CD/AS/EB/MILITAIRE/UNIVERSITAIRE/FCSAD	69
CADRE TECHNIQUE FEDERAL (Stagiaire- Prévôt, Aéro), CADRE TECHNIQUE B.E. ou BPJEPS n'ayant pas	
CADRE TECHNIQUE BREVET D'ETAT/PREVOT D'ETAT/BPJEPS/PREVOT FEDERAL ayant sous contrat des boxeurs professionnels	169

OFFICIELS

MEMBRE COMITE DIRECTEUR FEDERAL Complément	69
DELEGUE DE REUNION, PRESENTATEUR, CHRONOMETREUR, MEDECIN JUGE ARBITRE AMATEUR (stagiaire, régional, inter régional, national, international)	
OFFICIEL et SUPERVISEUR PROFESSIONNEL INTERNATIONAL	329
JUGE DIRECTEUR D'ASSAUT : 0€ si l'intéressé possède une autre licence	29

LICENCES

LICENCE VOLONTAIRE (à partir de 16 ans - clubs et écoles de boxe)	16	
LICENCE DECOUVERTE:BOXE EDUCATIVE ASSAUT: Poussins aux seniors	19	
LICENCE BOXE EDUCATIVE ASSAUT/BABY BOXE Poussins - Benjamins - Minimes - Cadets LICENCE HANDIBOXE LICENCE AEROBOXE	29	à partir du 1/05
LICENCE BOXE ASSAUT Juniors/ Séniors et vétérants LICENCE BOXE LOISIR Hommes/Femmes LICENCE BOXE AMATEUR ... Hommes/Femmes...Minimes, Cadets, Juniors et Seniors	49	

**en compétition et est identifiée
compétition et est identifiée par une carte et non pas un livret**

PROFESSIONNELS Année 2015 (du 1er Janvier au 31 Décembre)

LICENCE BOXEUR PROF. groupe A..	350
LICENCE BOXEUR PROF. groupe B.....	290
LICENCE BOXEUR PROF. groupe C.....	180
LICENCE BOXEUR PROF. groupe D.....	150
LICENCE BOXEUR PROF. Etranger (venant combattre en France) tarif à chaque combat et par boxeur <i>(payable lors de la demande d'autorisation de réunion)</i>	50

VALIDATION ANNUELLE DE CONTRAT UNIQUEMENT lors de la signature du 1er contrat Ou en cas de changement d'Entraîneur au cours de la saison sportive	80
--	----

ORGANISATEUR PROFESSIONNEL	4000
PROMOTEUR, AGENT SPORTIF	1100

DIVERS

DROIT DE RECLAMATION	150
DUPLICATA DE LIVRET SPORTIF	25
FRAIS SUBORDINATION GESTION BASE CLUB (par Licence enregistrée)	2
DEMANDE DE RECONSTITUTION DE CARRIERE (anciens pros)	20
Demande de duplicata et authentification Diplôme PF et Aéroboxe	20
<i>En cas de CUMUL de FONCTION, frais à CHAQUE NOUVELLE LICENCE *</i>	10

(*) Sauf en ce qui concerne : les organisateurs professionnels, les promoteurs, les agents sportifs, les cadres techniques avec pro les pros, les Officiels internationaux, les BEA passant BA, les BL passant BA, les mutations (pratiquants ou autres) et les volontaires

La règle du paiement de la licence la plus élevée est appliquée.

PREVOT, BEES 1ère Licence paie

2ème Licence gratuite

à partir de la 3ème paie

